

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

SAINT-POLYCARPE PRÉSENTE SON PROJET DE NOUVELLE CASERNE AU VICE-PREMIER MINISTRE IAN LAFRENIÈRE

Saint-Polycarpe, le 14 septembre 2026 – À l’occasion du passage du vice-premier ministre du Québec, M. Ian Lafrenière, à Saint-Polycarpe le lundi 14 septembre, le maire, M. Jean-Pierre Ménard, lui a présenté le projet de construction d’une nouvelle caserne incendie et d’ateliers municipaux.

La Municipalité de Saint-Polycarpe travaille depuis plusieurs mois à la préparation de ce projet et est maintenant prête à déposer une demande d’aide financière dans le cadre du volet 2 du Programme d’amélioration et de construction d’infrastructures municipales (PRACIM). Ce volet fonctionnant par appels de projets, la Municipalité demeure toutefois dans l’attente de l’ouverture d’un prochain appel afin de pouvoir soumettre officiellement sa demande.

La rencontre avec le vice-premier ministre constituait donc une occasion pour le maire de lui présenter directement le projet, ses enjeux et son importance pour la communauté.

Une caserne qui ne répond plus aux besoins actuels

La caserne incendie actuelle, située au 8, rue Sainte-Catherine, a été construite en 1968 à l’origine comme garage automobile. La Municipalité en a fait l’acquisition en 1998 afin d’y installer son service de sécurité incendie.

Près de 30 ans plus tard, le bâtiment ne répond plus adéquatement aux besoins opérationnels du Service de sécurité incendie, ni aux réalités actuelles en matière de santé et de sécurité au travail.

Les responsabilités confiées aux services de sécurité incendie se sont considérablement diversifiées au fil des années. Cette évolution s’accompagne de nouveaux équipements et de nouvelles exigences opérationnelles qui nécessitent davantage d’espace.

La configuration actuelle de la caserne limite notamment les espaces de travail autour des véhicules et des équipements. Elle ne permet pas non plus de répondre adéquatement aux besoins liés à la décontamination des pompiers et de leur équipement à la suite de certaines interventions.

Le projet prévoit ainsi des installations mieux adaptées, notamment des espaces de décontamination et des douches, des espaces administratifs, une salle de formation ainsi

que des espaces permettant, lorsque nécessaire, aux pompiers de se reposer lors d'interventions prolongées ou de situations exceptionnelles.

Regrouper également les ateliers municipaux

Le projet ne vise pas uniquement le Service de sécurité incendie. La Municipalité souhaite profiter de cette construction pour y intégrer de nouveaux espaces destinés aux travaux publics et aux ateliers municipaux.

Le bâtiment actuellement utilisé comme atelier municipal, situé sur la même propriété que la caserne, a été construit en 2005. Les travaux publics doivent aujourd'hui entretenir plusieurs infrastructures et services municipaux, notamment les réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que les parcs et espaces publics, en plus d'utiliser des véhicules et des équipements spécialisés.

Le regroupement de ces fonctions dans des installations modernes permettrait d'améliorer les conditions de travail, l'entreposage des véhicules et des équipements ainsi que l'efficacité des opérations municipales.

Un projet prêt à être déposé

Pour la Municipalité, l'enjeu est maintenant de pouvoir franchir la prochaine étape.

« Notre projet est prêt et les besoins sont clairement établis. Notre caserne actuelle a été construite il y a près de 60 ans pour servir de garage automobile et elle n'est tout simplement plus adaptée à la réalité d'un service incendie moderne. Nous souhaitons profiter du passage du vice-premier ministre à Saint-Polycarpe pour lui présenter concrètement notre projet et lui faire comprendre l'importance de pouvoir le déposer rapidement dès qu'un nouvel appel de projets sera ouvert », souligne Jean-Pierre Ménard, maire de Saint-Polycarpe.

La Municipalité entend donc soumettre son projet au volet 2 du PRACIM dès qu'un appel de projets permettant son dépôt sera annoncé.

– 30 –

Source :

Marie-Catherine Hamel

Directrice des services administratifs et des communications

450-265-3777 poste 224

Municipalité de Saint-Polycarpe

